

tion de M. Cartier fut pris et les députés du Bas Canada votèrent comme suit :

POUR.—MM. Archambault, Baker, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Brousseau, Caron, Cartier Sir George E., Cayley, Colby, Daoust, Dufrosne, Dunkin, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Irvine, Lacerte, Langevin, Langlois, Masson (Soulanges), Masson (Terrebone), McDougall (Trois-Rivières), McGreevy, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Robitaille, Ross (Champlain), Sriver, Simard, Sylvain, Tourangeau et Wright (comté d'Ottawa).—37.

CONTRE.—Messieurs Barthe, Béchard, Bourassa, Cheval, Cimon, Coupal, Delorme, Dorion, Fournier, Geoffrion, Godin, Joly, Paquet, Pelletier, Pozer et Tremblay.—16.

A Québec, MM. Chauveau et autres ministres locaux font déclarer au Lieutenant Gouverneur et aux deux chambres que la prétendue sentence arbitrale était injuste et nulle, et que la Province de Québec ne s'y soumettrait jamais. MM. Cartier, Dunkin et Langevin approuvent ces déclarations, puisque les adresses ont été passées à l'unanimité. Mais à Ottawa, ils repoussent la proposition de M. Fournier, qui tend à déclarer la sentence nulle, et les propositions de MM. Dorion et Holton qui suggéraient un mode équitable de régler la difficulté, en mettant le surplus de la dette à la charge de la Puissance, comme elle aurait dû l'être dès l'origine. Il y a eu plus : c'est que M. Cartier a fait décider que la question doit être soumise au Conseil Privé ; ce qui entraîne nécessairement l'obligation de se soumettre à la sentence si la décision du Conseil Privé est contre la Province de Québec, et MM. Chauveau, Archambault, Beaubien et Irvine votent pour cette proposition, après avoir déclaré que le gouvernement de Québec ne se soumettra jamais à cette sentence injuste.

Les ministres étaient-ils sincères à Québec ? Alors ils ne l'étaient pas à Ottawa ; et ces contradictions ne peuvent s'expliquer que par le fait qu'à Québec, il était très populaire de déclarer que l'on résisterait de toutes ses forces à l'injustice que l'on avait commise vis-à-vis de la Province de Québec, pendant qu'à Ottawa le gouvernement craignait de se compromettre vis-à-vis de ses partisans dans la Province d'Ontario ; et pour cela il entraînait le gouvernement de Québec à voter contre ses propres propositions.

A Québec, les ministres du gouvernement du Canada soutenaient les ministres locaux : à Ottawa ceux de Québec soutiennent les ministres du gouvernement fédéral. Il est évident qu'ils avaient plus en vue leur propre position et la conservation du pouvoir que les intérêts de leur Province.